

Date : 31/03/13

Les professions qui ont déjà baissé leurs pensions de retraite

Par Guillaume Guichard



Bien trop généreux par le passé avec des points de retraites reçus gratuitement entre 1975 et 1992, les médecins subissent des baisses progressives de 10 % à 15 % des pensions depuis juillet 2012. Crédits photo : Sébastien SORIANO/Le Figaro

Parmi la trentaine de régimes de retraites complémentaires qui coexistent en France, trois ont déjà imposé des mesures drastiques à leurs affiliés pour éviter la faillite pure et simple.

Les médecins: traiter la crise cardiaque

a Évaluation du site

Site du quotidien national Le Figaro. Il met en ligne l'intégralité de ses éditions papier ainsi que de nombreuses dépêches d'agences et articles publiés en temps réel.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 775

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Mieux vaut prévenir que guérir. Les médecins n'ont pas su s'appliquer la maxime en ce qui concerne la gestion de leur régime complémentaire, l'ASV. «Ils ont été bien trop généreux par le passé: ils ont carrément donné des points de retraite entre 1975 et 1992, explique Bruno Chrétien, président de l' **Institut de la protection sociale** . Intenable à long terme, quand les cotisants ayant bénéficié de ces cadeaux arrivent à la retraite et qu'il faut leur servir des droits qu'ils n'ont pas financés.»

Surtout avec l'arrivée du papy-boom. Résultat, des baisses progressives de 10 % à 15 % des pensions sont infligées aux retraités depuis juillet 2012. C'était la seule alternative à la faillite du régime, qui leur verse 40 % en moyenne de leurs pensions.

Les artisans limitent les dégâts

Comme les médecins, les artisans ont été trop généreux, distribuant d'abord des points gratuits, puis à très bon prix, aux cotisants de leur régime complémentaire entre 1973 et 1995. Mais ils se sont rendu compte plus tôt qu'ils allaient à la faillite. Ils ont donc pris des décisions plus mesurées. «Pour redresser le régime en urgence, les artisans ont donc décidé en 2008 de pénaliser, lors des revalorisations annuelles des pensions, ceux qui ont acquis des droits à la retraite à très bon compte», raconte Bruno Chrétien.

Les architectes anticipent

Architectes, ingénieurs et conseils (100.000 personnes réunies au sein de la Cipav) ont pour leur part agi à temps pour ne pas avoir à s'attaquer directement aux pensions des seniors. Ils ont toutefois dû augmenter drastiquement (+ 13 %!) la valeur des points de retraite au 1er janvier 2013. En d'autres termes, cela revient à cotiser plus aujourd'hui pour recevoir autant demain.